



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS Tél & fax: 01 42 45 44 16 - e-mail: aff.alg@wanadoo.fr ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES

Conseil de l'Association au 30 janvier 2000

Vice-Présidents d'Honneur: Pierre CHARIÉ-MARSAINE André WORMSER

Président :

Daniel ABOLIVIER

Vice-Président:

Henry BURTHEY

Trésorier:

Jessé BAYLE

Membres:

Jean-José ARCHIMBAUD Gilles DURTELLE de SAINT SAUVEUR Jacques LÉVÈQUE Jacques NARDIN Général Jean-Pierre VIEILLARD

Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.

Sommaire N°26 Octobre 2006
■ Disparitionsp.2
■ Le Mot du Présidentp.3
■ L'évolution féminine par Guy Vincent
A propos du film "Indigènes" Réactions à chaud
Lettre de Georgette Brethes au Président de la République p.6/7
■ L'enfantement d'une S.A.S. par le Cdt Jean Reynaud
Souvenir d'Algérie : Service Militaire par Hubert Ghestem
■ Miettes d'un Mémorial des Affaires Algériennes par Pierre Brassensp.14/16
■ Hamlaoui Mekacherap.17
■ Témoignages
■ Bibliographie p.19
Les Brèves n 19

Disparitions

écès de notre camarade Pierre Rivière. Né la 1er septembre 1924. Membre Fondateur de l'association. Fidèle à ses Harkis du Commando 42 de Foum-Toub (Aurès) qu'il avait commandé après avoir commandé les S.A.S de Tifelfel et Barika. Il avait combattu pendant la guerre 39/45 avec la Résistance en Dordogne.

Sans être formellement membre du Conseil de l'association, il en était très proche et de bon conseil. Il n'avais jamais cessé d'aider ses anciens Harkis et leurs familles dans toutes les circonstances. Hommage lui a été rendu au Mémorial aux Harkis de l'Aurès dont il avait été l'instigateur, à Amboise le 19 août 2006 en présence d'un bon nombre de ses Harkis et de leurs enfants et de quelques Officiers S.A.S. Monsieur Rivière (c'est comme cela que tous nous l'appelions tous) repose dans son village de naissance, Razac de Saussignac en Dordogne où le président des S.A.S. et le représentant des anciens du Commando 42 l'avaient accompagné ainsi que M. le professeur et rabbin Serfati, Universitaire, collègue de Pierre Rivière. Ils prononcèrent l'éloge de notre camarade. Les trois religions du Livre réunies!

Démissionnaire de l'Armée en 1962 pour protester contre l'abandon des Harkis il a fait ensuite une brillante carrière de professeur et de chercheur à l'Université Pierre et Marie Curie de Paris. Nous reproduisons ci-dessous la notice écrite par un collègue de Pierre Rivière à l'Université:

"Doté d'une très large culture dans les domaines de la littérature, de l'histoire et de l'art, il a fait montre d'une grande curiosité scientifique. Homme juste et généreux, il fut d'une fidélité absolue envers ses amis".

Il commença une seconde carrière, scientifique celle-ci, en 1962. Il avait dû en effet interrompre ses études en classe préparatoire à Toulouse pour rejoindre la Résistance. Lieutenant à la libération, il choisit de rester dans l'armée.

En 1962, il démissionne et rejoint le CNRS. Il y découvre l'informatique et fait une carrière fulgurante puisqu'il participe à la mise en place de l'IRIA en 1967 en tant que directeur du Centre de Calcul. Après sa démission de l'IRIA, il participe à une petite équipe de Paris 6 et Nancy 2 construisant un terminal à écran pour visualiser l'écriture biblique avec ses composantes connexes,dans le cadre d'un contrat avec la DGRST. Il devient ensuite ingénieur système du CICPR et y restera jusqu'à sa retraite.

En 1985 il soutient une thèse de mathématique dans laquelle il défend l'idée que la prosodie (cantilation) de la Bible est produite par un automate conçu avant le VIème siècle - mystère sur lequel plus de vingt théories s'affrontaient.

Il travaille enfin à une édition critique et numérisée de la Massorah de la Bible.

Pierre Rivière était Chevalier de la légion d'honneur.

In autre fondateur de l'association, Robert Abdesselam, ancien

député, ancien membre du Comité de Salut Public d'Algérie et du Sahara est également décédé le 26 juillet 2006. Lui aussi était resté fidèle à nos camarades Harkis.

Nous déplorons aussi le décès de notre camarade Jean Darras, le 15 Mai 2006 ancien Chef de la S.A.S de Bouderbala (G.K). Nous avions publié un article de lui dans le bulletin N°20 en octobre 2003. Il était également proche de la direction de l'association.

Le Mot du Président

undi 25 Septembre 06 la Journée Nationale des Harkis a été célébrée dans toute la France. Mme Alliot-Marie, Ministre de la Défense m'a remis dans la Cour des Invalides la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. C'est la reconnaissance de mon travail à la tête de l'association depuis près de vingt ans. C'est aussi reconnaître le travail de l'association en faveur des anciens des S.A.S., particulièrement nos Moghaznis et tous les "Supplétifs" de l'Armée Française qui nous demandent notre aide pour des dossiers de validation de services et toutes sortes de difficultés administratives et que nous aidons parfois à sortir de situations de détresse matérielle.



Remise de la Légion d'Honneur le 25 septembre 2006 à la Journée des Harkis aux Invalides

Je profite de ce bulletin pour remercier tous ceux qui m'ont écrit ou téléphoné pour me féliciter pour mon Ruban Rouge!

La veille M. le Maire de Paris m'avait invité à l'inauguration d'une plaque en l'honneur des Harkis au monument du Square de la Butte du Château Rouge. Il a très bien parlé, disant que les Harkis étaient des Français qui avaient combattu bravement pour leurs pays. Je l'ai félicité de ses paroles mais quand je lui ai fait remarquer que la célébration du 19 mars prônée par ses amis était contradictoire, puisque cette date marquait le début du massacre des Harkis, il n'a pas aimé ma remarque... Nous publions dans ce bulletin la lettre de Georgette Brethes au Président de la République à ce sujet en 2001. Comme le temps passe...

La même semaine est sorti le film "Indigènes" qui raconte l'épopée des Combattants de nos Colonies ou Protectorats pour la libération de la France. Je n'ai pas encore vu ce film et ne puis le commenter, mais la fidélité et le courage de ces Tirailleurs ou Goumiers méritait un hommage. Je reproduis ci-dessous le commentaire du Colonel d'Humières (CYR 1940). Quand sortira un film sur nos Harkis, Moghaznis, membres des Groupes d'auto-défense, G.M.S. et autres "Supplétifs" de la Guerre d'Algérie ? Grégor Mathias, auteur d'une enquête approfondie sur les Harkis (sens général) et d'interviews de nombreux camarades SAS a l'espoir qu'un film sur les S.A.S. pourra être "tiré" l'année prochaine grâce à ses travaux.

Des camarades m'ont rapporté que M. Hollande, en visite en Algérie aurait déclaré "qu'il n'y avait aucun caractère positif à la colonisation". Cela me rappelle ce qui s'est passé à Tizi-Ouzou en 1963, quand les Communistes de l'Allemagne de l'Est ont apporté un hôpital de campagne dans ce "malheureux pays, libéré du joug colonialiste". Quand ils ont vu le magnifique hôpital de la capitale kabyle (construit avant même la rébellion), ils ont remporté leur cadeau... Je signale qu'à Meaux où j'ai terminé ma carrière de "prof", à l'époque l'hôpital était dans les bâtiments historiques mais vétustes d'un vieil Hôtel-Dieu. À la même époque, un jeune et brillant ministre algérien et médecin, interrogé par des journalistes sur ses impressions au retour d'un voyage en Egypte, juste après l'indépendance, avait déclaré : "il ne faut pas confondre les torchons et les serviettes!" Il avait été assassiné sans tarder... Nasser n'aimait pas les critiques... On pourrait continuer des pages la description des réalisations françaises en Algérie. M. Hollande aurait dû demander à son ami Boutef ce qu'il pense des hôpitaux français...

Je termine par un appel à nos camarades et autres lecteurs de ce bulletin. Si nos finances étaient meilleures nous pourrions éditer trois bulletins annuels au lieu de deux, nous avons la matière pour cela. Il faudrait que chaque membre cotisant contacte ses camarades proches (de la même SAS ou proche pour d'autres raisons) et leur explique que l'association ne peut plus durer des décennies (âge du capitaine!) et que c'est maintenant qu'il faut cotiser... Je signale à ce propos que la Mission aux Rapatriés dont nous faisons souvent le travail pour les attestations de service des Moghaznis nous a supprimé l'année dernière la modique subvention que nous avions depuis 1962, (avec une suspension de courte durée due à Mme Martine Aubry). Il faut que l'on sache également que notre action nous révèle de nombreuses situations de détresse que nous dépensons 40% de notre budget à soulager...

À propos du Service Central des Rapatriés d'Agen, j'informe que j'ai rencontré sa nouvelle directrice et nous sommes convenus d'instaurer entre l'association et cette administration une collaboration qui profitera à nos camarades anciens Moghaznis et employés que l'abandon fréquent des archives met en difficulté au moment de la liquidation des retraites.

La Guerre d'Algérie

PAR GUY VINCENT

Continuation des extraits de Guy Vincent dans "L'Echo de l'Oranie" N° 266 (voir extraits dans les bulletins N° 24 & 25)

a mission de la SAS avait été définie de manière très claire, dès le début de l'implantation des premiers Officiers des Affaires Algériennes dans le bled. Elles prescrivaient en particulier de :

- maintenir ou rétablir les contacts avec la population musulmane en les multipliant au maximum.
- s'intégrer à cette population pour connaître ses besoins,ses aspirations et l'aider à se développer,dans tous les domaines, dans un sens français.

Quelles actions a mené la SAS pour agir dans le sens fixé par les directives officielles auprès de la population féminine?

L'idée de base est, comme toujours, le "contact humain" : se porter à l'écoute de la population féminine, l'aider à surmonter ses difficultés matérielles et chercher à la faire évoluer en lui faisant découvrir une nouvelle vision des choses. Une équipe féminine médico-sociale s'occupe de visiter, de manière régulière, toutes les familles musulmanes des différents regroupements. Elle est dirigée par une infirmière P.F.A.T. (personnel féminin de l'Armée de Terre) affectée à la SAS et se compose, en sus, d'une puis deux infirmières musulmanes.

Le rôle de cette équipe est, en plus de son travail médical, de détecter, lors de ses visites périodiques, les possibles maladies, découvrir les cas sociaux qui ont besoin d'une aide sur le plan matériel et, aussi, inciter les maîtresses de maison à appliquer les règles d'hygiène. Le tout dans un climat de confiance et d'échanges amicaux.

L'autre volet de cette action en profondeur auprès de la population féminine est le fonctionnement des ouvroirs. L'idée a été lancée, me semblet-il, à l'échelle de l'Algérie, par Mme Massu, épouse du général. Le Comité animait de nombreuses activités dans le but d'assurer la promotion des femmes musulmanes. Un comité existait à Oran qui "coiffait" l'ensemble de la région d'Oranie.

Sur le terrain, dans la région objet de cet article, cela se traduit par la création d'ouvroirs dans plusieurs regroupements. Deux fois par semaine, dans l'après-midi, les Musulmanes qui le désirent se réunissent dans un local, en général appartenant à la SAS. Là on boit, bien sûr, du thé accompagné parfois de gâteaux confectionnés par l'une des assistantes, on bavarde beaucoup, ce qui permet de savoir ce qui se passe dans le village et ailleurs. On commente les dernières nouvelles. On travaille également : avec l'aide des monitrices, parfois aidées par certaines femmes européennes du village proche, les assistantes apprennent à coudre, à couper les tissus, à tricoter. On échange des recette culinaires. Des machines à coudre sont expédiées par le Comité de Solidarité Féminine d'Oran. Les femmes du bled découvrent et apprennent l'usage de ces appareils, le plus souvent inconnus d'elles.

L'évolution féminine

Le succès de ces ouvroirs auprès de la population féminine est considérable. Dans certains regroupements. il faut établir des listes pour assister, à tour de rôle, à ces réunions, où, d'une manière informelles les femmes du bled découvrent, peu à peu, une autre vision de leur monde habituel. Confinées dans leur demeure, sortant rarement de chez elles, car même les emplettes quotidiennes sont, le plus souvent, effectuées par leurs maris ou leurs enfants, elles ont, dans ces séances placées sous le signe de l'amitié, l'occasion exceptionnelle de s'évader et de découvrir une autre conception des choses.

Ces contacts fréquents avec la population féminine, ces réunions suivies volontairement par une majorité de Musulmanes (dans le douar Tadjemout plus d'une centaine participent régulièrement aux activités de l'ouvroir), contribuent, pensons nous, à l'évolution de la mentalité féminine dans le bled. Les lois françaises commencent à être mieux connues. On fait des comparaisons.

Ces mesures d'approche concrètes, poursuivies inlassablement pendant plusieurs années, permettent de découvrir un monde féminin musulman qui, en fait, a soif d'échapper aux mesures contraignantes qui le confinent depuis des générations dans un rôle tout à fait secondaire ou même les libertés élémentaires ne sont pas de mise.

Cela va se traduire, au cours de ces années, par plusieurs évolutions notables. Par exemple les femmes se voilent de façon moins rigoureuse qu'auparavant, au moins au sein des regroupements. Elles ne s'enfuient plus à l'approche d'un homme. Pratiquement le visage n'est pas caché à l'intérieur de l'agglomération, il l'est encore, par le port du voile lors des déplacements extérieurs, vers un autre village ou une ville.

Nous notons également, à cette époque, une certaine recherche dans la coquetterie. Les vêtements sont plus recherchés, les couleurs plus vives. Les femmes cherchent les parures, elles achètent volontiers des bagues, des colliers, des ceintures rehaussées de perles. L'éternel féminin est toujours là!

Certains signes laissent nettement percevoir un certain désir d'émancipation, surtout dans la lancée du 13 mai 1958. cela est particulièrement sensible pour le mariage. Les jeunes filles manifestent le désir de jouir d'une certaine liberté pour le choix des futurs époux. Elles n'acceptent plus, aussi facilement qu'auparavant, le choix dicté par les parents ou du moins, sans de sérieuse réticences.

Il y avait, pensons nous, dans ce monde féminin, un formidable appétit d'émancipation. Il pouvait amener, convenablement guidé et en sachant aménager les étapes nécessaires, la société musulmane traditionnelle à s'ouvrir vers les conceptions modernes et les idées de notre siècle.

Il s'agissait là, peut-être de la véritable révolution à réaliser en Algérie et dont les conséquences pouvaient être hautement bénéfiques, en raison des répercutions profondes, dans tous les domaines, qu'aurait eu une évolution de la femme musulmane en Algérie, pour s'adapter à de nouveaux modes de pensée.

Les prémices de cette évolution, en ce début des années 1960, étaient bien lancées...

A PROPOS DU FILM "INDIGÈNES"

RÉACTIONS À CHAUD



▶ par le Colonel Henry d'Humières (CYR 1940), auteur de plusieurs livres.

Quelle joie d'avoir entendu chanter, à pleine voix, "le chant des Africains", lors de la proclamation des palmes attribuées au festival de Cannes 2006, par les cinq franco-maghrébins, lauréats du prix d'interprétation masculine pour leur film "Indigènes" qui a obtenu un magnifique succès!

"C'est nous les Africains qui arrivons de loin, venant de nos pays pour sauver la Patrie...
Et nous voulons porter haut et fier le beau drapeau de notre France entière,
Et si quelqu'un venait à y toucher, nous serions là pour mourir à ses pieds...
Pour le pays, pour la Patrie ,mourir au loin,
C'est nous les Africains!"

L'armée d'Afrique avait été reconstituée par le général Weygand. Celui-ci, dès le 25 juin 1940, avait déclaré: "le premier devoir d'une armée battue est de préparer la revanche, préparer l'encadrement et l'armement des futures unités de combat et, plus encore, entretenir la flamme de la revanche". En accord avec le maréchal Pétain, il avait immédiatement agi en conséquence, faisant camoufler le matériel militaire et organisant l'armée de l'armistice.

Nommé délégué général du gouvernement en Afrique française, dès octobre 1940, le général Weigand avait, en Afrique du Nord, au sein de l'armée, regroupé soldats maghrébins, pieds-noirs et africains noirs, forgeant une âme pour cette armée d'Afrique.

Celle-ci engagée en Tunisie dès le 20 novembre 1942, s'est couverte de gloire en Italie, puis libérant le tiers du territoire métropolitain jusqu'au Rhin (et au Danube).

Ses combattants se sont brillamment comportés et beaucoup ont été jusqu'au sacrifice suprême pour la France, ainsi que le montre le film "Indigènes".

Quel camouflet pour le général De Gaulle qui aurait déclaré à Georges Pompidou le 11 juillet 1950 : "J'ai bluffé, mais la 1ère armée, c'étaient des nègres et des africains!" (sic).

Chef du gouvernement, fin 1958, De Gaulle avait avec le budget 1959, réduit substantiellement les taux de pension et retraites annuels accordées aux combattants africains (et indochinois).

Ainsi, malgré les prescriptions de la loi de 1919, les sacrifices de ces anciens combattants n'étaient pas indemnisés au même taux que ceux des anciens combattants métropolitains!

Exprimons notre vive gratitude à Rachid Boucharek et aux acteurs du film "Indigènes" venus d'Afrique du Nord, pour avoir ainsi fait connaître, avec l'héroïsme des combattants de l'armée d'Afrique, une vérité historique!

par Gilles de Saint Sauveur S/Lt. d'Ain-Mimoun et d'Edgar Quinet 58-59 Membre du Conseil de l'Association - "L'épopée du goumier Saïd"

Indigènes, film comique? Les qualificatifs se bousculent : tragique, émouvant, poignant en tous cas œuvre à la hauteur des pages d'histoire qu'elle donne à voir. Quant à la crainte exprimée par certains, je la partageais avant d'avoir vu le film car la dérision colle à la peau de DJD, à la scène comme à la ville. Il y a là quatre Fabrice del Dongo et le cinquième "mousquetaire", le sergent-chef Fernandez, complète la quinte : par leurs yeux nous voyons la progression de l'Armée d'Afrique, qui fut d'abord celle de Vichy (le Maréchal n'est pas oublié) avant d'être celle de Juin en Italie et de De Lattre en France. Une entreprise de cette importance ne va pas sans injustices, jalousies, tensions et conflits de toutes sortes : quand Saïd se révolte contre les insultes (Aïcha) de ses camarades, il ne fait pas rire, mais le sens du devoir, l'amour de la patrie, le respect du drapeau, avec la discipline militaire, subliment tout cela. A 70 ans, je n'ai pas connu l'Armée

d'Afrique et je ne sais rien de "l'affaire des tomates" qui devait être stigmatisée et qui fut résolue... quant à "la chair à canon", c'est le thème que le breton que je suis partage avec les corses et d'autres encore, mais le plus ignorant des banlieusards comprendra, avec le "chibani" qui retourne soixante ans après au cimetière militaire, que l'important carré musulman est entouré des innombrables croix des tombes chrétiennes. La mort réconcilie le sergent-chef et le goumier, et les jeunes qui voudraient se faire une idée de Stalingrad plus réaliste que par un jeu vidéo s'y retrouveront dans la bataille de rue et la neige du 15 janvier 1945, date que le "chibani" nous donne à lire sur les tombes de nos héros.

Ancien des S.A.S. j'associe dans un même hommage les goumiers de Juin et leurs camarades anciens combattants premières victimes de la rebellion dès 1954 et pendant tout la guerre d'Algérie et les harkis et moghaznis abandonnés après le 19 mars.

LETTRE DE GEOR

À Monsieur le Présid



Georgette Brethes - Responsable des EMSI du sud algérois 20ème DI

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, il est fortement question de faire de la date du 19 mars la journée officielle de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

Ceux qui étaient sur place, comme moi-même, savent que ce n'est pas la vérité. Au contraire l'insécurité était partout : enlèvements, viols, massacres d'européens et de harkis ont été multipliés au centuple.

J'étais responsable des EMSI (Équipe Médico-Sociales Itinérantes) de la ZSA (Zone Sud Algérois) de 1959 à 1962.

L'EMSI était composée d'une Chrétienne et d'une ou deux Musulmanes. Elles étaient rémunérées par la Direction Départementale de la Santé mais travaillaient avec l'Armée.

Tous les jours elles faisaient des tournées d'AMG (Assistance Médicale gratuite) sous la responsabilité d'un médecin militaire. Elles donnaient dans les foyers des cours de puériculture, d'hygiène élémentaire et corporelle, des cours de couture, de tricot.

Régulièrement, elles revenaient dans les villages où elles étaient très attendues par la population, surtout par les femmes et les filles. Entre elles se nouaient des liens d'amitié.

Au cours d'un stage de responsables à Alger, en octobre 1961, le Chef d'État-Major de l'EMI (État-major Inter-armées) nous dit que nous faisions un très bon travail, qu'il nous faudrait continuer dans l'Algérie algérienne. Nous étions anéanties, nous qui étions venues pour garder l'Algérie à la France.

Rentrant à Médéa fin octobre, j'ai rendu compte au Général, Commandant la ZSA, des nouvelles directives. Je ne voulais plus tromper, ni trahir mes "filles"; sachant que les hôpitaux de la Zone manquaient de personnels soignants, je suis allée voir la Directeur Départemental de la Santé pour lui proposer mes EMSI.

Nous avons organisé un stage à l'hôpital de Médéa pour une formation spéciale.

Le 15 février toutes mes filles travaillaient dans les hôpitaux. J'étais soulagée et satisfaite. Mais pas pour longtemps.

Début avril, une Musulmane est venue me voir pour me demander ce que je pouvais faire pour elles, la Willaya IV leur ayant demandé de les rejoindre au maquis. Une heure après, une autre Musulmane m'a tenu les mêmes propos, ajoutant : "J'ai peur qu'on me demande de tuer mes amies ".

Je leur ai répondu que j'allais faire quelque chose. Mais j'étais très inquiète.

Je suis allée voir le général pour le mettre au courant de la situation ; je lui ai dit que je voulais les protéger. Il m'assura de son aide en mettant tous les moyens de sa Zone à ma disposition.

Très tôt le lendemain, je suis allée chercher les quatorze filles qui logeaient à l'hôpital. Je les ai fait monter dans les voitures en direction d'Alger. Aucune question ne m'a été posée ; je leur ai seulement dit que je les amenais en vacances. À ces mots, j'ai vu toutes les Musulmanes soulagées et rassurées.

Avec la directrice des EMSI, nous nous sommes rendues à l'EMI pour mettre au courant nos chefs. Ils nous ont envoyées au Rocher-Noir voir M. Christian Fouchet afin de régler ce douloureux problème.

Après mon récit M. Christian Fouchet m'a dit : "Il y a les accords d'Évian" - "Oui" dis-je, "l'Armée française les respecte mais pas le F.L.N."

Il a téléphoné à M. Ferhat Abbas, lui aussi a répondu : "Il y a les accords d'Évian".

Il nous a demandé 15 jours pour consulter les responsables de la Willaya IV.

De retour à la maison j'ai eu des entretiens très douloureux avec chacune de mes filles. Certaines voulaient aller en France, d'autres ne pouvaient abandonner leur famille.

À la même époque,une amie PFAT a été enlevée avec son chauffeur. L'aviation militaire a patrouillé en vain. J'ai su par un Musulman qu'elle avait levé le bras quand l'avion était passé au dessus d'elle ; immédiatement les fells les ont tués.

J'ai fait quatre convois de harkis. Au débarquement à Marseille, aucun service social pour nous accueillir, mais les drapeaux FLN, les you-yous et les bras d'honneur étaient là.

Les Harkis portant avec fierté leurs décorations furent choqués et peinés par cet accueil.

GETTE BRETHES

ENT DE LA RÉPUBLIQUE



À l'arrivée au Larzac et à Bourg-Lastic, rien de prévu, fenêtres et volets cassés, ronces envahissantes etc... À Bourg-Lastic on a donné des pioches et des pelles aux harkis en leur disant de nettoyer, de monter les tentes ; quelle différence avec l'accueil fait aux Kosovars!

150.000 Harkis, plus de 25.000 Pieds-Noirs ont disparu après les accords d'Évian.

Si l'on veut honorer les défaites de la France, il faut ajouter, l'Indochine, l'Armistice de 1940, 1870 ; les défaites de Napoléon, etc... etc.

Nous ne devons pas oublier que les parents, les grands-parents de ces hommes ont été engagés dans les deux guerres mondiales et en Indochine.

Le Corps Expéditioonaire français (C.E.F.) en Italie et la Première Armée française a débarqué en Provence, a libéré la France en remontant jusqu'en Alsace puis a combattu en Allemagne. Ces régiments étaient formés en majorité par les habitants d'Afrique du Nord qui avaient été camouflés et entraînés depuis juin 1940 par le Général Weygand puis le Maréchal Juin.

Dès le débarquement des Américains en 1942, ces hommes étaient opérationnels, mobilisés à partir de 18 ans : beaucoup de lycéens ont été tués sur les champs de bataille.

De nombreuses femmes se sont engagées comme ambulancières.

Je n'ai pas compris le silence fait sur cette période. Rien dans les livres d'histoire ; les médias n'en parlent jamais. La France a-t-elle honte de ses enfants d'Outre-Mer, qui étaient très patriotes et souvent plus Français que ceux de Métropole!

Hier, 25 septembre, j'étais aux Invalides pour l'Hommage national aux Harkis. Nos filles EMSI méritent aussi un tel hommage. J'espère qu'elle ne seront pas oubliées.

Monsieur le Président de la République, je vous demande d'excuser ma longue lettre, mais ces événements m'ont marquée à vie et il fallait que je vous écrive.

J'aurais encore tellement de choses à raconter

Je vous en supplie au nom de tous ceux qui sont morts en Algérie pour la France, de ne pas choisir la date du 19 mars par respect aux victimes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Georgette Brethes

Georgette Brethes a déjà raconté dans notre Bulletin N°14 (octobre 2000) comment elle a accompagné un convoi de Harkis et familles vers les camps de réfugiés de métropole en 1962.

Film sur les S.A.S.

Notre camarade Grégor Mathias nous a fait savoir que ses nombreux contacts avec les chaînes de télévision susceptibles d'être intéressées par son projet de film sur les S.A.S. n'ont pas abouti.

Il ne renonce pas à son projet mais il devra recourir au montage du film par la société de production avec laquelle il est en relation. Ce montage devrait avoir lieu pendant l'été 2007.

En attendant, il a renvoyé aux intervenants les documents qui lui avaient été fournis.

S.A.S. et Scoutisme

Certains se sont quelquefois moqué des S.A.S., les accusants d'être "boy-scouts". Cette critique provenait de gens qui ne connaissaient ni l'une ni l'autre de ces institutions; elle constitue pour ceux qui se réclament de l'une et de l'autre (dont je suis) un compliment! Y aurait-il des "anciens" S.A.S. ou C.A.S. qui voudraient commenter dans le Bulletin cette réflexion... J'ai déjà demandé en vain à des camarades SAS et Scouts des témoignages montrant les convergences d'esprit des SAS et du mouvement Baden Powell.

Daniel Abolivier

35 € la page de traduction de l'arabe en français!

C'est le tarif réclamé par les traducteurs officiels et les administrations françaises en sont grandes consommatrices. Un Harki vient de payer ainsi pour son dossier 140 euros pour quatre pages de traduction!

IMMIGRATION. Une association d'anciens officiers du service des affaires algériennes demande un amendement au projet de loi sur l'immigration en faveur des « familles des victimes de la guerre d'Algérie ». Il concernerait notamment les harkis.

Article: Le Figaro - 21 avril 2006

COMMANDANT LOUIS-JEAN REYNAUD - CAPITAINE - CHEF DES



L'agglomération de Béni Douala

Rentré d'Indochine le 15 septembre 1954 et, après un congé, affecté au 24ème R.I.C. de Carcassonne, je me retrouvai, dès le 7 juin 1955 à l'état-major du Secteur Autonome de Biskra que mon régiment prenait en main. Mais je ne goûtai pas longtemps le spectacle des luxuriantes palmeraies de Biskra et de Tolga ni celui, magnifique et sauvage, de l'Aurès avec son Amar Khaddou truffé de grottes et ses nids d'aigle perchés sur les falaises.

En septembre, les Chefs de Corps furent invités à désigner des officiers pour le "stage des Affaires Indigènes Algériennes". Ayant déjà deux fois servi, "hors cadres" en Mauritanie dont une fois avec fonction d'Administrateur, le Colonel Cdt le $24^{\rm ème}$ R.I.C. trouva tout naturel de me désigner... d'office, car je n'étais pas chaud pour quitter une nouvelle fois le giron purement militaire. Cela se passa le 21 septembre 1955, soit cinq jours avant la sortie de décret de création du "Service des Affaires Algériennes". Cette promptitude n'était pas à blâmer en soi, seulement, comme on le verra, l'organisation ne suivit pas à la même vitesse.

L'idée de ce Service des A.A. résultait d'une tournée critique du Gouverneur Général Jacques Soustelle et des conseils éclairés du Général Parlange, ancien des A.I. du Maroc, qui avait été nommé au commandement civil et militaire de l'Aurès.

Je quittai donc Biskra, ses palmiers et les 40° sous les plafonds de l'Hôtel Palace, P.C. du Secteur, pour Tizi-Ouzou, mis à la disposition du Préfet de Grande Kabylie. Le 24 septembre, je me présentai au Colonel, (bientôt général) Lacomme, Cdt la Subdivision de Dellys qui venait d'être nommé Chef des A.A. de Grande Kabylie.

Là, première surprise, pas question d'un quelconque stage des "Affaires Indigènes d'Algérie". Avec deux lieutenants arrivés en même temps que moi, je fus affecté à la Commune Mixte de Fort-National. Nous y fûmes poussés le 25 septembre. Il y avait vraiment urgence!

L'Administrateur Chef de la Commune Mixte nous reçut très aimablement, mais (deuxième surprise) il se montra très embarrassé pour notre mise en œuvre. Certes il nous attribua des postes : mes deux camarades à Tizi-Rached et Tizi N'Tleta, moi à Beni-Douala. Simplement, il ne disposait d'aucune possibilité de logement, d'aucun

matériel ni d'aucun local pour une implantation sur le terrain. Hébergés à la citadelle de Fort-National par le 11/137 R.T.S., nous attendîmes donc sur place le déblocage des crédits.

Jusqu'en novembre, nos journées furent occupées à compulser les archives de la C.M. (Commune Mixte): ses populations, son fonctionnement, sa vie antérieure. Dans nos échanges de vue, l'Administrateur exprimait un certain scepticisme sur l'action que nous pourrions mener en raison de notre manque d'expérience autant que de la situation. Des tournées sur le terrain, des visites à nos futures implantations émaillaient la monotonie des jours, sans oublier de fréquentes liaisons à Tizi-Ouzou pour préciser les besoins ou pour participer à des réunions où les autorités pressaient la mise en place sans qu'il en sorte une réalisation concrète sur le plan matériel.

À cette époque, tous ces déplacements s'effectuaient encore sans escorte. Ce n'est qu'en décembre 1955 que, coïncidant avec la dissolution de l'Assemblée Nationale, engendrant une léthargie certaine du pouvoir, la rébellion étendit à la grande Kabylie une activité très inquiétante et établit son emprise sur la population.

Petit à petit, des moyens furent débloqués : le 5 octobre, perception à Alger de jeeps Willys; le 6 novembre, achat de matériel, essentiellement de couchage. Les choses bougeaient enfin. En haut lieu on s'impatientait. Le 19 octobre, le Préfet de Tizi-Ouzou avait téléphoné que je devais me mettre en place le jour même, mais je n'avais encore qu'une jeep et ma machine à écrire personnelle pour démarrer, la question du local n'étant pas résolue non plus que celle des équipements élémentaires. Les crédits étaient peut-être ouverts, mais leur utilisation dépendait des formalités financières avant lesquelles les Receveurs locaux ne pouvaient honorer les factures. L'ordre du Préfet du 19 octobre resta vain jusqu'au 12 novembre, jour, enfin, où je pus m'installer à Beni-Douala. La Compagnie du 93ème R.I. qui y stationnait me cédait un bureau et une chambre et m'ouvrait sa popote.

Le poste que l'on nommait Beni-Douala pour faire court, était installé au lieu-dit Souk el Arba des Beni Douala, autrement dit à l'endroit où se tenait traditionnellement le marché du mercredi pour les Douars Beni-Douala, Aït Mahmoud et Beni Aïssi, soit 26.000 habitants et trente-deux villages.

L'endroit de ce marché se situait au point le plus facilement accessible pour les trois douars de cette zone montagneuse tourmentée. On y trouvait une Brigade de Gendarmerie ainsi qu'une Agence Postale, cette dernière d'ailleurs fermée depuis septembre.

Pour y parvenir, partant de Tizi-Ouzou à 140 m d'altitude, la route, régulièrement entretenue avant les événements, atteignait Beni Douala à 860 m, puis continuait jusqu'à Ouadhia à 400 m. Elle traversait le marché constitué, de part et d'autre, par une seule rangée de maisons en dur sur une étroite emprise entre montagne à l'Ouest et ravin à l'est. Englobant la Gendarmerie, le can-

T D'UNE S.A.S.

SAS DE FORT NATIONAL - DES OUADHIAS - DE BENI DOUALA



tonnement du 93ème RI était installé sur le seul replat convenable. Il annexait deux ou trois maisons et une construction neuve, propriété de la C.M. abritant le PC de la compagnie et le bureau de la S.A.S.

La route traversait donc le cantonnement. Il en résultait une vigilance particulière de la part des militaires, mais cela, en principe, facilitait les contacts avec la population. En principe seulement, car beaucoup, délaissant taxis et camions, préféraient emprunter les pistes muletières avec leurs bourricots. Seul le jour du marché provoquait une certaine animation... jusqu'à ce qu'il fût fermé le 10 janvier par mesure de sécurité.

L'emplacement de la S.A.S. était très judicieusement choisi. Son démarrage fut pourtant très long en raison des considérations ci-dessus. Pour entamer des relations avec mes administrés, je n'eus d'autres ressources que d'accompagner les opérations de la compagnie dans le contrôle des villages. Tantôt en civil, tantôt sous le képi bleu, couleur bien connue en Afrique du Nord, je commençai à me faire connaître, interrogeant les uns et les autres, non pas en interrogatoire mais en conversation, sur leur vite, leurs besoins et autres nécessités administratives. Mes interlocuteurs se montraient plutôt réservés.

Les rebelles avaient étendu et renforcé leur emprise par des actions brutales. Le 27 novembre, enlèvement du secrétaire de mairie d'Ighil-Bouzerou. Le 3 décembre, embuscade à Tighzert, un gendarme blessé. Le 8 décembre, assassinat du chauffeur de taxi de Taguemount Azouz. Habitants réquisitionnés pour une coupure de route et pour récupérer les fils téléphoniques. Bien entendu s'y ajoutaient les impositions de ravitaillement, hébergement, contributions financières sous peine de mort ou de mutilation.

Pour ne pas heurter les Kabyles (tous grands chasseurs) dont chacun possédait un fusil, ces armes leur avaient été laissées, dans l'espoir aussi qu'elles leur permettraient de défendre eux-mêmes. Dans la nuit du 13 au 14 décembre 1955, les fells en effectuèrent la razzia dans tous les villages qu'ils purent atteindre. Nous fûmes prévenus le 14 au matin et l'armée se précipita pour enlever à son tour ce qui pouvait rester : on put établir que nous récupérâmes 171 fusils pour 330 tombés aux mains des fells.

Le 5 janvier 1956, allant contrôler le village de Taourirt Moussa, une section de la compagnie du 93è fut accueillie par une fusillade avec P.M. qui lui causa un tué et quatre blessés. Parmi les rebelles qui s'enfuirent dans le ravin , on identifia le nommé Ouamrane, chef de bande d'une notoriété déjà bien établie. À son habitude, il coiffait un casque allemand qu'il aurait, paraît-il, ramené de ses services antérieurs dans la Gestapo. Les fells laissèrent cinq tués et un prisonnier entre nos mains.

Cet engagement me fut l'occasion d'intervenir et de plaider en faveur des villageois soumis à le terreur F.L.N. et d'adoucir considérablement la rigueur que leur attitude passive encourait. Cela se sut évidemment et, dès lors, la fréquentation de la S.A.S. fut moins boudée en dépit de la fermeture du marché le 10 janvier.



Fort-National vers le Beni-Yenni à gauche et le Beni-Douala à droite au fond

Cette S.A.S., j'en fus le seul et unique personnel jusqu'en mars. Le moment vint enfin où il fut décidé de doter chaque S.A.S. d'un maghzen. Malheureusement l'état général de la région ne me permettait pas de recruter le mien sur place. C'est pourquoi, dans ce but, me fut attribué le secteur de Boghari, ainsi qu'au Capitaine Fernando, de la S.A.S. de l'Alma. Boghari se situe sur les Hauts plateaux, à 100 km (vol d'oiseau) Sud-Sud-Est d'Alger. Et le 18 mars 1956, je m'installais à Beni Douala dans la maison du Caïd, une construction proche du cantonnement mais indépendant de lui, avec 28 moghaznis. En même temps je recevais l'appoint d'un Adjudant retraité qui me déchargeait de toutes les questions matérielles. Je pus me consacrer au travail véritablement S.A.S qui ne devait vraiment se développer que sous mon successeur.

Dans la nuit du 4 au 5 avril - était-ce pour intimider mes tout nouveaux Moghaznis ou pour couvrir une autre action? - les fells tentèrent une attaque contre la S.A.S., avec cocktail Molotov. Le Moghazni de sentinelle décela leur approche et son coup de fusil d'alerte suffit à les faire déguerpir. Curieusement, l'étais absent ce jour là, en liaison à Alger. J'étais remplacé par un sous-lieutenant du 93ème RI qui sympathisait avec mon action et prenait ma place en de telles occasions.

Le 5 mai marqua une date pour mon territoire: le 93ème RI y fut relevé par le 11ème Choc du Colonel Decorse. Cette Unité, entraînée à toutes les actions commando, fit merveille. Ses petites équipes eurent tôt fait, par leurs embuscades de jour et de nuit, de reporter chez les fells une insécurité dont ils pensaient nous accabler, résultats amplifiés par des opérations de plus grande envergure. La S.A.S. bénéficia aussitôt de ce nouveau climat. Preuve que les deux actions se complétaient et devaient marcher de pair.

Hélas! le 24 mai, je fus affecté comme Adjoint-S.A.S. à la commune Mixte de Fort-National où m'attendait un travail utile sans doute mais combien moins exaltant.

Je passais donc mes consignes au capitaine Oudinot qui accomplit, dans les trois Douars de la S.A.S., un travail remarquable.

Louis-Jean Reynaud

Souvenirs d'Algérie

PAR HUBERT GHESTEM S/LT SAS DE BÉNI BÉCHIR (CONSTA

A près quatre mois de classes à Suippes (Marne), de septembre à décembre 1957, et ensuite cinq mois d'École d'Officier de Réserve à l'École d'Artillerie de Châlons-sur-Marne, de janvier à mai 1958, j'ai été affecté comme Aspirant, dans un régiment d'artillerie parachutiste en Algérie. Je précise que je n'ai jamais été militaire de carrière. J'étais un appelé sursitaire, avec comme bagage, le baccalauréat et un diplôme supérieur de Mathématiques. J'ai connu au départ, comme tout bon soldat, les chambrées, les gardes et les corvées.

Au 35ème RA à Chekfa

Donc, en juillet 1958, me voilà affecté à Chekfa, en Kabylie, au 1/35ème RAP, chez les paras, moi qui n'ai jamais sauté en parachute. De toutes façons, la lutte contre le FLN ne se faisait pas par des interventions en parachute, mais par des marches à pied sur le terrain et aussi par des tirs de canon, car nous avions

trois canons 105 insdans l'école tallés réquisitionnée du village, dans laquelle logeaient le Capitaine et le personnel qui l'entourait. Plusieurs postes de surveillance étaient aussi en place dans le village avec un chef de poste et quelques soldats à chaque endroit. J'étais responsable du poste situé à l'autre bout du village par apport à l'école.

Nous tirions de temps en temps quelques obus sur des mechtas de "zone interdite" dans lesquelles normalement personne ne devait se rendre, mais dans lesquelles nous supposions que les fellaghas s'installaient. Nous étions souvent en fête, car nous fêtions les fêtes chrétiennes et les fêtes musulmanes. Ces dernières rassemblaient militaires et population locale, constituées seulement de musulmans, car tous les européens avaient quitté les lieux.

Je devais surveiller les comptes du soldat attaché à la buvette, qui était un appelé que le capitaine voulait écarter, pour des raisons familiales, des missions dangereuses de sortie dans le djebel. Mais ce soldat devait aller régulièrement à Taher, ville plus importante située à 7 km, avec le convoi d'approvisionnement, pour se fournir en boissons. Lors d'une liaison à travers la route de montagne, le convoi a été attaqué et notre serveur a été tué. J'en ai été affecté, car il était sympathique.



Chekfa - 1958

Le capitaine m'avait demandé aussi d'entrer en contact avec la population locale, de parler aux villageois, de sympathiser avec les gens. J'ai réussi à être invité dans une famille avec laquelle je buvais la verveine, boisson habituelle à Chekfa, car la plante y était cultivée. J'apprenais aussi quelques mots arabes, ce qui fait toujours plaisir aux populations locales quand on s'intéresse à leur langue.

Dans le poste que j'occupais, on gardait de temps en temps un prisonnier. Les prisonniers étaient en fait de jeunes arabes suspectés de travailler pour le F.L.N. Un jour, on avait sorti notre prisonnier dans la cour du poste. Auparavant, on lui avait administré une piqûre pour le calmer. Effectivement, il avait l'air abruti. Tout à coup, il s'est mis à se sauver, a franchi la clôture du poste et s'en allait en courant dans la campagne.

Deux de mes soldats se sont

mis tout de suite à sa poursuite et étant plus en forme que lui, l'ont rattrapé, l'ont immobilisé et l'ont ramené dans sa prison. Quelques temps après, le capitaine m'a dit que j'aurais dû donner l'ordre de tirer sur le fugitif et que, pour cette faute, il me mettait des jours d'arrêt. Je suis toujours heureux de ne pas avoir donné l'ordre de tuer quelqu'un.

A la Section Administrative Spécialisée (SAS) de Beni-Bechir

Un jour, de sortie à Taher, je vois une circulaire qui demande des officiers volontaires pour les Affaires Algériennes (AA). Je me porte volontaire et suis accepté. La veille de mon départ, le soir, un bon repas est préparé en mon honneur, au cours duquel il convenait de bien boire. Après le fête, j'étais tout juste en état pour pouvoir rejoindre tout seul mon poste, à pieds, comme d'habitude, pour

- Service Militaire

ntine/Philippeville) et ${ m SAU}$ du ${ m Bardo}$ (Constantine) - 58/59



une dernière nuit. Et après un passage à Alger pour des formalités administratives, j'arrive au début du mois de décembre 1958 à la SAS de Béni-Béchir comme adjoint du Capitaine Parent. Cette SAS était installée en pleine campagne dans un bordi, construit au carré, avec même un forage pour l'alimentation en eau. Juste à côté, une trentaine de Moghaznis avaient des maisonnettes comme logements et des écuries pour leurs chevaux. Un peu plus loin des lotissements avaient été créés pour 'regrouper' les populations.

Le capitaine était très fier de toute cette réalisation. On était dans une période relativement tranquille. Certains soirs, dans le bordj, on passait un film que le capitaine, son personnel et les Moghaznis venaient voir. Une fois, le capitaine m'a dit : "Qu'attendent les autorités de Paris pour conclure un accord avec les rebelles?"

On faisait régulièrement des patrouilles le soir et quelquefois dans la journée, sans aucun accrochage. Nous étions plusieurs chefs de patrouille, à tour de rôle. Un soir, je sortais comme d'habitude avec quelques moghaznis à pied, dans l'obscurité. Tout à coup, nous entendons des pas. Nous nous arrêtons, nous couchons par terre et écoutons. Pour voir ce qui se passe, je lance dans le ciel une fusée éclairante. Personne dans le champ de vision mais un grand sac au loin. Nous nous approchons du sac avec précaution et découvrons qu'il contenait des mandarines. Nous avions eu affaire à des voleurs...

Mais plus tard, un autre soir, la sortie a été dramatique. Le capitaine avait décidé d'aller rendre visite à un officier voisin.

Il était parti avec la patrouille dans les deux véhicules de la SAS : sa jeep et le camion tout-terrain de transport de personnes ou de marchandises. Les fellaghas les attendaient au bord de la route. Il y a eu

plusieurs morts dont le chauffeur du camion. Le capitaine, qui conduisait la jeep, a reçu une balle juste au dessus de la tête, qui lui a seulement déchiré le cuir chevelu. Soigné d'abord par le médecin de la SAS, il a été ensuite conduit à l'hôpital. Le jour suivant, les morts ont été enterrés.

Peu de temps après, je devais quitter cette SAS. Je restais en lien avec l'instituteur et le médecin. Les Moghaznis de la SAS, tout dévoués à leur capitaine, ont eu une triste fin après les accords d'Évian en 1962.

Voici un texte sur Internet à leur sujet :

"Le maghzen de la S.A.S. des Beni Béchir, une dizaine de kilomètres au sud de Philippeville, a réussi à embarquer sur un navire s'apprêtant à appareiller à destination de la France. La guarantaine d'hommes qui le compose sait quel salut représente cet embarquement. Dans peu de temps l'ancre sera levée et ils seront sauvés. Un capitaine de l'ALN a repéré les Harkis. Il leur ordonne de débarquer, ce que, bien évidemment, ils refusent. Il alerte alors le Corps d'Armée de Constantine commandé par le général Ducournau. Peu après l'ordre tombe : "Faire débarquer les harkis



Chekfa - 1958

de Béni-Béchir". Agrippés au bastingage, à tout ce qui se présente, les malheureux implorent les soldats français qui à coup de crosse, les rejettent vers le quai. Peu après, tombés dans les mains de l'A.L.N., ils seront exécutés sur la place Marquet, à quelques centaines de mètres de ce navire dont l'armée française les a chassés".

(La Guerre d'Algérie par Pierre Montagnon-Pygmalion, p 392)

A la Section Administrative Urbaine (SAU) du Bardo

Après Béni-Béchir j'ai été envoyé, en avril 1959,à Constantine, dans la SAS de Sidi M'Cid puis dans la SAU du Bardo, en pleine ville (de Constantine). Dans la SAS de Sidi M'Cid on construisait des cités de regroupement. Je devais organiser ou surveiller des travaux. Cette activité n'a pas duré longtemps. J'ai eu ensuite un travail de bureau à la SAU du Bardo, que j'ai effectué jusqu'à la fin de mon service militaire, c'està-dire jusqu'en décembre 1959.

Cette SAU était installée dans une maison d'un rue passante. Elle était dirigée par un capitaine qui connaissait très bien l'arabe. Je logeais en ville chez l'habitant. Je prenais le repas de midi avec



Capitaine Parrent

d'autres membres du personnel dans un restaurant situé dans les parages, et dont l'entrée était protégée par une grille contre un lancer éventuel de grenades à partir de la rue. Le soir, j'étais libre. Je me retrouvais avec d'autres sous-lieutenants au restaurant "Chez Lolotte" ou bien je prenais le repas chez les Gardes Mobiles ou encore, parfois, chez des Européens. Pendant les heures d'ouverture de la SAU, les Algériens venaient, en défilé continuel, régler des problèmes administratifs (mises à jour de cartes d'identité, demande de permission de travaux...) ou exposer des différents qui pouvaient exister entre eux (chikayas) afin que le capitaine ou moi-même donne son opinion, ou plus exactement son jugement, qui était alors suivi à la lettre par les deux parties.

Un jour un officier supérieur est venu inspecter cette SAU et a dit, en conclusion de sa visite, qu'un jeune comme moi ne devait pas être enfermé dans un bureau à attendre les visiteurs mais devait parcourir la cité au contact de la population pour montrer qu'on était auprès d'elle. Après le départ de l'officier inspecteur, le Capitaine n'a pas modifié le fonctionnement de la SAU. Je suis bien allé une fois ou l'autre dans des quartiers plutôt pauvres, peu-

plés uniquement d'Arabes. Tout seul, je ne me sentais pas très rassuré. Je ne connaissais pas l'arabe. Alors comment parler à ces gens ? Que leur dire ou leur demander?

Ma vie à Constantine,

malgré les menaces d'attentats, n'avait rien de pénible. Je pouvais profiter de la 2CV de service de la SAU pour me promener (je payais moi-même l'essence). J'avais sympathisé avec les Gardes Mobiles en poste à Constantine. Je connaissais aussi quelques familles pieds-noirs. J'allais au cinéma. J'ai vu pour la première fois "Mon Oncle" de Jacques Tati, un film que je trouve extraordinaire et que j'ai revu bien des fois. Dans la salle, on respirait l'air frais du dehors quand le plafond s'ouvrait sur le ciel. Je faisais également un peu de tourisme dans cette belle ville traversée par les gorges du Rhumel.

Un Musulman, ami des Gardes Mobiles, m'a fait visiter ces gorges, non accessibles à tous. Comme j'aimais monter à cheval, j'ai découvert une ferme à l'extérieur de la ville où il y avait deux chevaux de selle. Cette ferme était gardée par quelques soldats français avec qui je parlais en arrivant, pendant qu'un employé de la ferme préparait mon cheval. Je faisais un tour de campagne, pas toujours bien rassuré d'être seul sur des petits chemins de campagne.

Je n'ai jamais été inquiété.. Par contre, une fois, en arrivant à la ferme, je constate que les soldats de garde ne sont pas les soldats habituels que je connaissais. Je leur demande pourquoi un changement est intervenu. Ils m'expliquent que les prédécesseurs ont été tués bêtement : ils sont sortis en patrouille le soir , ont rencontré des hommes armés qui ont tiré sur eux. Ils ont tous ont été tués.

Ce qui est bête, c'est que les hommes armés rencontrés constituaient une autre patrouille française qui opérait dans le même secteur. Les deux patrouilles amies se sont tiré dessus... Par défaut de coordination, des soldats français se sont entre-tués.

Durant tout leur séjour en Algérie, les appelés ne disposaient que d'une seule permission pour revenir en métropole. Mais un autre appelé m'avait expliqué qu'on pouvait avoir une permission à la fin du service pour visiter l'Algérie à sa convenance, en particulier une région intéressante, le Sahara. Il y avait une condition: celle de garder des jours de permission en raccourcissant le nombre de jours pris pour la permission en métropole. J'ai donc pris une permission raccourcie pour revoir famille et amis dans le Nord. Durant cette permission, j'ai été très surpris de constater que les événements d'Algérie prenaient si peu de place dans la préoccupation quotidienne des Français. Nous, militaires, nous étions en danger permanent, et ici tout le monde vivait normalement, sans se soucier de l'Algérie.

À la fin de mon service militaire, j'ai donc posé une permission pour partir vers le Sud de l'Algérie, à Biskra et Ouargla. Le premier jour de permission, j'ai pris le bus pour sortir de Constantine vers le Sud. Ensuite, j'ai fait du stop pour rejoindre Biskra ou le Lieutenant Paul Besson de la



SAS du Vieux Biskra m'accueillait. Je ne le connaissais pas mais je lui avais écrit auparavant. Il m'a fait visiter Biskra et m'a expliqué qu'après Ouargla, je pouvais encore continuer jusqu'à Tamanrasset en prenant l'avion militaire de liaison hebdomadaire.

Il suffisait d'aller voir les autorités militaires qui me donneraient un ordre de mission de complaisance pour Tamanrasset. J'ai donc pris le 2 décembre 1959 un avion de transport, un Nord 2501, qui reliait Ouargla à Tamanrasset. Cet avion n'avait pas de sièges passagers :on voyageait au milieu des marchandises, dans un bruit terrible. À Tamanrasset, j'ai rencontré d'autres militaires qui, comme moi, faisaient du tourisme. Pendant une semaine, j'ai pu faire des expériences inoubliables : partir à chameau dans le désert pour y passer une nuit en bivouac et visiter à l'Assekrem, l'ermitage du Père de Foucauld. J'ai repris l'avion le 10 décembre, ai visité encore les puits de pétrole d'Hassi-Messaoud.

De passage à Biskra, à la fin du chemin de retour, j'ai appris que le sous-lieutenant qui m'avait

si bien recu à l'aller, était couché à l'hôpital, bien malade. Je suis allé lui rendre visite. Plus tard, en janvier 60, le Sous-lieutenant Guigon m'a écrit de Biskra pour dire qu'il était mort le 28 décembre, au Val de Grâce, d'une néphrite, Encore une nouvelle personne côtoyée durant mon service en Algérie qui est décédée.

Revenu à Constantine, je n'avais plus qu'à préparer mon retour. Je passais la visite médicale de fin de service : j'étais en bonne santé. Avec un pincement au cœur, je quittais Constantine. une ville remarquable, attachante, dans laquelle je m'étais intégré. Je prenais le train pour Alger. J'avais déposé à la gare une grosse cantine que j'ai retrouvée par la suite à la gare de Lille. J'ai considéré cet acheminement parfait comme relevant du miracle. À Alger j'ai pris le bateau El Mansour le 19 décembre pour Port-Vendres, avec un dernier avantage, celui d'être invité à la table des officiers avec le Commandant du navire.

Quand je compare maintenant ma situation en Algérie par rapport à celle de mon frère et de

mes cousins, soldats de base, issus comme moi du monde paysan, je considère que mon sort a été très enviable. Un de mes cousins sortait toutes les nuits dans un petit groupe qui servait d'appât pour les fellaghas, lesquels, en leur tirant dessus, dévoilaient leurs positions, ce qui permettait, ensuite, d'envoyer des moyens plus importants pour essayer de les prendre. Il faisait ce travail fou. avec des camarades qui tombaient sans réfléchir, sans discuter, emportés par le contexte.

Et finalement quel gâchis, à tous points de vue, que cette guerre d'Algérie! Quelle triste fin! Que de morts des deux côtés ! Que de souffrances encore présentes! (Il n'y avait pas, à ce moment là, de cellules psychologiques pour aider à surmonter les peurs après les coups durs). Peutêtre, quand même, que la population a pu voir, à travers les SAS, par les soins médicaux, la scolarisation, l'attention à ses problèmes quotidiens, qu'une certaine France l'aimait et voulait l'aider.

S/Lieutenant Hubert Ghestem

AU LECTEUR...

Vous avez constaté que ce bulletin est très dense.

Cela m'amène les réflexions suivantes :

- nous avons la substance pour de nombreux bulletins à venir, mais les moyens financiers nous manquent. Si ma demande d'aide dans l'éditorial était suivie d'effets, nous pourrions publier trois bulletins au lieu de deux par an. Les personnes à qui nous faisons le service gratuit du bulletin pourraient aussi nous aider.
- je souhaiterais l'aide d'un ou deux camarades ou sympathisants pour l'élaboration des bulletins. C'est un travail passionnant que je suis obligé de faire dans une certaine précipitation. Il y a parmi nos membres des personnes beaucoup plus qualifiées que moi dans ce travail.
- enfin je recevrai avec plaisir de nouveaux articles de nos camarades, à conditon que ceux-ci ne soient pas trop longs et concernent le sujet des S.A.S. et C.A.S. Photos et autres documents sont également bienvenus...

CRAVATE S.A.S.

Il en reste!...

au prix de 20 euros l'unité Vous pouvez passer commande au siège: joindre un chèque



MIETTES D'UN MÉMORIAL

PAR PIERRE BRASSENS (CYR 44)



Pierre Brassens - SAS Baraki 1958

Arrivé à la S.A.S. de Baraki en avril 1958, notre camarade P.G. Brassens participe jusqu'en 1961 au remodelage du Grand Alger 5ème arrondissement et prend en charge les Communes "émargeantes" de Baraki et Oued-Smar dont il assiste les Délégations Spéciales qui voient le jour après le 13 mai 1958 et perdurent jusqu'aux élections communales du 20 avril 1959.

Les lignes ci-après sont extraites du mémoire rédigé en mars 1962 en exécution des directives de février 1962 tendant à l'établissement d'un "Mémorial des affaires Algériennes" qui n'a pas vu le jour.

La S.A.S. de BARAKI

J'ai pris des mains de mon prédécesseur, le Capitaine, alors lieutenant Pacaud, une S.A.S. qui allait juste avoir un an d'existence, démesurée du reste puisqu'elle englobait la Commune de Sidi-Moussa et la zone rurale de Maison-Carrée et Maison-Blanche.

De Sidi-Moussa devait être détachée la partie destinée à constituer la commune de Baraki ; la zone rurale de Maison-Carrée était destinée également à être érigée en commune,mais l'arrêté gubernatorial du 12 mars 1958 créant ces deux nouvelles communes n'était pas encore entré en application.

Au 1er avril 1958 la S.A.S. de Baraki perdait Sidi-Moussa au sens restreint du terme, rattaché à la S.A.S. de Rovigo et Maison-Blanche confiée à la S.A.S de Fort de L'Eau.

Dans un champ d'action mieux circonscrit et mieux à la mesure des moyens de la S.A.S., il restait à poursuivre l'œuvre de mon prédécesseur. Il avait su entendre la voix des populations dont le vœu le plus cher était la création de ces deux nouvelles communes. Baraki surtout luttait depuis des années, européens et musulmans d'accord sur ce point à une immense majorité, pour sortir de l'orbite de Sidi-Moussa. Un syndicat des acquéreurs de la cité Recazin, cœur de Baraki, qui, avant même le 1er novembre 1954 avait eu des activités étendues et dignes de considération, avait donné aux populations le goût des affaires publiques et aux meilleurs de leurs représentants des aptitudes à la gestion communale. Des européens bien sûr s'étaient distingués dans ce domaine ainsi que des musulmans ouverts aux problèmes de la cité.

Il restait à continuer dans cette voie et à passer à la réalisation de ce Conseil Communal qui, sous la forme d'une Délégation Spéciale Paritaire ne vit le jour à Baraki, après bien des marchandages entre les différentes autorités au lendemain du 13 mai, qu'à la mi-juillet 1958. Je dois dire que les relations de la S.A.S. avec la Délégation Spéciale de Baraki furent toujours placée sous le signe de la plus confiante collaboration. Sa lutte pour liquider les séquelles de la gestion de Sidi-Moussa fut la lutte de la S.A.S. et de cette Délégation Spéciale dont le sens communal primait à une époque où les remous politiques s'opéraient en profondeur, semblait promise à une fort honnête existence, lorsque la création du Grand Alger à la suite des élections communales du 20 avril 1959 vint plonger Baraki dans la masse du Xème arrondissement et supprimer brutalement une collectivité pleine de promesses.

Je dois dire que je n'éprouvai aucune déception de ce côté, mais le personnel, cantonné de plus en plus dans des domaines bien encadrés au fur et à mesure que le Grand Alger étendait son emprise administrative, devenait de moins en moins intéressé par les questions purement locales, et absorbé par l'Administration tentaculaire, perdait de plus en plus le sentiment d'appartenir à l'équipe de naguère.

L'autre Commune, née de la Zone rurale de Maison-Carrée, la jeune commune de l'Oued-Smar, subissait parallèlement le même sort. Sa Délégation Spéciale avait vu le jour plus tard encore, fin septembre 1958, mais elle n'avait pas à affronter l'hostilité de l'ex-commune-mère de Maison-Carrée qui reconnaissait loyalement n'avoir jamais eu le loisir de s'intéresser à des populations excentrées, par contre, sur la plan pratique, elle partait de zéro ; des hommes, européens et musulmans pleins de bonne volonté, mais dans l'ensemble peu accoutumés à l'administration, un centre communal l'ensemble des lotissements Monin, Legrand, Beylot - ayant plus l'allure d'un bidonville rural que d'un quartier du Grand Alger, pas de local où fonctionner.

C'est la S.A.S. qui possédait à Oued-Smar une antenne avec un attaché et deux moghaznis qui mit en état pour la Délégation Spéciale un local, rez-de-chaussée d'une villa dont la propriétaire, vieille fille habitant Constantine, ne se montrait pas trop exigeante sur la question du loyer.

Il n'est pas de séance de la Délégation Spéciale d'Oued-Smar où le Chef de S.A.S. n'ait pas assisté. Du reste, les démarches auprès de l'ad-

DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

CHEF D'ESCADRON - S.A.S. DE BARAKI



ministration préfectorale étaient indifféremment accomplies par le Président de la Délégation Spéciale ou par le Chef de S.A.S., les deux énergies n'étant pas de trop pour, ne disons pas résoudre, mais au moins soulever auprès de l'autorité compétente les problèmes de l'heure.

À la dissolution des deux Délégations Spéciales, il était donc normal que le Chef de S.A.S. prît à son compte les problèmes communaux, surtout les problèmes d'équipement mis en projet antérieurement et qu'il gardât avec le personnel communal aussitôt rattaché à différentes divisions de la mairie du Xème arrondissement, les contacts étroits qu'il avait eu avec les Délégations Spéciales.

En même temps que le contact avec ces élites représentées par les Délégations Spéciales et les personnes intéressées par la chose communale à titre individuel, il fallait prendre contact avec la masse.

À ceci, pas d'autre voie que la multiplication des rapports individuels à l'occasion de questions bien précises, administratives ou autres.

Il n'est pas possible d'établir un bilan exhaustif des gens reçus par le Chef de S.A.S. et des heures apparemment perdues à écouter des

doléances et à résoudre ensuite des questions où l'aspect administratif recouvre toujours un aspect humain original, aussi varié que les individus eux-mêmes. Par cette voie peu spectaculaire qui implique un patient et obscur labeur, les différentes catégories sociales, ces entités chères aux statistiques et aux sondeurs d'opinion entre autres, finissent par être perçues : les anciens combattants, les jeunes, les sportifs, les femmes, le monde ouvrier, les paysans, les personnages religieux, les évolués, les autresse laissent repérer. Peu à peu, du faisceau des banales conversations, se dégagent des idées, se précisent des soucis propres à telle ou telle catégories d'individus. Les sujets délicats sont abordés avec prudence, il ne faut pas que l'interlocuteur redoute une curiosité exagérée ou un marchandage. À la longue, du reste, à la faveur même du style imprécis cher aux musulmans, on finit par entendre penser ses populations.

Tout ceci bien sûr, pour vague qu'en soit l'apparence, nécessite ensuite un travail fort précis de mise à jour de documents et de fiches, afin de s'y retrouver soi-même et de réunir des éléments positifs sur le maximum d'individus connus, leurs points de vue sur les événements de l'heure, leur état d'esprit, autre tâche obscure dont le Chef de S.A.S. ne saurait se décharger sur quiconque.

Mais d'autres tâches plus matérielles sollicitent également le Chef de S.A.S. Dans cette zone suburbaine de Baraki et de l'Oued-Smar aux multiples aspects, rural, industriel, de peuplement, le sous-équipement n'est pas un vain mot ;il éclate et se perpétue à la faveur de paravents juridiques qui permettent aux pouvoirs publics d'ignorer par exemple l'existence d'un lotissement considéré comme privé - la Cité Recazin à Baraki - ou de ne pas vouloir reconnaître l'existence d'un lotissement - la cité Monin à Oued-Smar - né spontanément sur des lots de jardins mais qui n'en compte pas moins environ 5000 personnes.

Malgré trois ans de lutte, je n'ai pu faire trancher par les pouvoirs publics ces questions dont l'énoncé paraît cependant tout simple. Aussi les projets un tant soit peu ambitieux, intéressant ces lotissements et qui ne pouvaient être menés à bien que par l'Administration appuyée par les services publics compétents, tels que l'adduction d'eau, l'installation d'égouts, le goudronnage des rues, ne pouvaient aboutir, précédés qu'ils auraient dû être d'une prise de position sur le fond dont personne ne semblait vouloir endosser la responsabilité.

Et bien sûr, dans aucune des deux jeunes communes, pratiquement mort-nées, pas la moindre parcelle de terrain communal.

Dans ces conditions, seule s'offrait à la S.A.S. la possibilité de réaliser par ses propres moyens des œuvres modestes, limitées à l'amélioration du réseau routier rural et de l'habitat.

C'est ainsi que dans le courant de 1959, 5 km de routes furent remis en état et 2 km entièrement créés dans la fraction rurale des Chraba (Oued-Smar) avec construction de trois ponts sur un petit oued; le tout



1959 : Célébration du 8 mai

fut réalisé par de la main d'œuvre locale sous la direction de l'Attaché Adjoint M. Prolhac, ancien Sousofficier du Génie, promu conducteur de travaux.

Les propriétaires musulmans avaient bien voulu abandonner des parcelles correspondant au tracé des nouvelles routes ; celles-ci offraient aux différents douars de la fraction des Chraba la possibilité d'atteindre plus facilement leurs champs pour les cultiver et en évacuer la moisson et aussi l'avantage de supprimer les détours pour porter leurs morts au cimetière de la fraction. Le médecin de l'A.M.G. pouvait se rendre n'importe où en cas d'urgence et les forces de l'ordre du Quartier y trouvaient également leur compte, pouvant sillonner désormais sans souci des coupures et avec leurs véhicules les plus lourds une fraction un peu trop portée sur l'aide aux rebelles, qui descendaient de temps en temps du djebel de l'Arba tout proche.

L'amélioration de l'habitat ne pouvait se montrer non plus très ambitieuse. Faute de terrain communal, le Chef de S.A.S. dût s'orienter vers une formule on ne peut plus empirique : la récupération des terrains tombés en déshérence dans les lotissements. Des enquêtes serrées permirent ainsi de découvrir ici un lot de 2000 m², là un lot de 1000 m², etc. Ce n'était pas extraordinaire, mais il était possible, dès lors d'utiliser les quelques millions accordés par l'administration. Habitations très modestes :une pièce de 6 x 3m avec deux fenêtres, une courette de 6 x 3 m et un wc, le tout réalisé sous la direction de M. Prolhac, promu cette fois-ci architecte et entrepreneur. Couverture en tôle, plafond en Isorel, menuiseries réalisées par les menuisiers moghaznis de la S.A.S. Au total trente-six maisons à Oued-Smar et trente-deux à Baraki.

Les candidats au logement étaient tout trouvés ; les postulants avaient été nombreux avant même le premier coup de pioche, mais le choix s'était porté en priorité sur les locataires de gourbis. Le deuxième temps de l'opération fut la destruction des gourbis par les propriétaires eux-mêmes, invités à se charger de cette besogne. Ce fut un peu long mais on y parvint.

Il restait à mettre sur pieds une "loi sur les logements" qui donnât satisfaction à tout le monde. Il ne pouvait être question de donner purement et simplement aux nouveaux habitants un terrain dont à vrai dire on ne connaissait pas très bien la situation juridique, ni non plus la maison qui était dessus.

Les recasés avaient pu payer jusqu'à 4000 anciens francs par mois la location d'un gourbi ; le chiffre le plus bas s'établissait à 1500 frs. Il fut donc décidé que les nouveaux habitants paieraient un loyer de 1000 frs, contre quittance bien entendu. Les sommes recueillies étaient destinées à l'amélioration des logements existants, aux grosses réparations éventuelles incombant normalement au propriétaire, et, dans un deuxième temps, à la poursuite de cette expérience de construction de logements sur les autres terrains abandonnés.

C'est ainsi qu'à Oued-Smar, moins d'un an après l'entrée des locataires dans leurs logements, l'électricité put être installée dans les 36 maisons avec les seules ressources des loyers. Ces derniers servaient également à payer les frais de vidange des fosses étanches où aboutissaient les canalisations des wc. Il n'était pas impossible d'imaginer que l'eau courante puisse également être installée, les ensembles d'habitation n'étant alimentés à cette époque que par des puits creusés dès le début des travaux.

Tout ceci, si mes souvenirs sont exacts, a été réalisé avec 16 millions d'anciens francs dont cinq pour les routes.

La S.A.S. de Baraki, déshéritée, puisqu'elle n'avait pas eu la chance de s'installer dans des bâtiments autres que provisoires et d'un style tout à fait semblable à celui de l'habitat environnant, a fait de son mieux pour venir en aide dans tous les domaines à ses administrés.

Il faut dire que j'ai toujours eu pour cela l'entière adhésion de mes subordonnés, Attachés et Moghaznis. Je me plais à rendre hommage à leur labeur et à leur dévouement qui ont permis d'ajouter une pierre à l'édifice.

Pierre Brassens

Localisation de la S.A.S. de Baraki



Extraits Carte Michelin Nº 172

HAMLAOUI MEKACHERA





M. Hamlaoui Mekachera

ils d'un officier de carrière, Hamlaoui Mekachera est né le 17 septembre 1930 à Souk-Ahras (département de Bône). Il a effectué ses études secondaires dans les écoles militaires préparatoires comme enfant de troupes, puis a été élève officier d'active à l'École de Saint-Maixent.

Après avoir servi en Indochine, il rejoignit l'Algérie en 1958 comme sous-lieutenant puis lieutenant au 60ème régi-

ment d'Infanterie qui était basé le long de la frontière tunisienne. A partir de 1962, il est officier à Lions-le Saunier, la Roche-sur-Yon, à Nantes. Il est promu capitaine puis commandant.

En 1976, il quitte l'Armée et intègre l'École Nationale de la Santé Publique à Rennes. A sa sortie, il dirige successivement de 1977 à 1995 le centre psychothérapique du Jura, le centre hospitalier spécialisé du Jura, puis le centre hospitalier général de Valenciennes.

De 1995 à 1997, il est Délégué interministériel à l'Intégration et de 1998 à 2002 il siège au Conseil Économique et Social. Dans le cabinet de Monsieur Raffarin. il est Secrétaire d'État aux Anciens Combattants auprès du Ministre de la Défense et dans le Cabinet de Monsieur de Villepin il est Ministre délégué aux Anciens Combattants. C'est Monsieur Mekachera qui a présenté et défendu au nom du Gouvernement le projet de loi qui a abouti à la loi du 23 février 2005 accordant 660 millions d'euros aux harkis dépassant ainsi, et de loin, tout ce qui avait été fait jusqu'ici en leur faveur.

Monsieur Mekachera est officier de la Légion d'Honneur et offiarticle 1er de la loi N° 94-488 du 11 juin 1994, aux seuls harkis réintégrés dans leur nationalité française avant le 10 janvier 1973. L'alinéa 2 étend cet hommage solennel de la Nation aux victimes civiles et militaires. dont il n'avait jamais été parlé jusqu'alors, ainsi qu'aux familles de harkis et des victimes civiles et militaires qui elles aussi avaient été toujours oubliés depuis 1962.

L'alinéa 2 de l'article 1er de la loi du 23 février 2005 constitue donc une avancée considérable puisqu'il reconnaît, il a reçu nos camarades Daniel Abolivier et Jacques Lévèque alors qui était en préparation le projet de loi qui est devenu la loi du 23 février 2005. Nous étions venus lui parler des harkis réintégrés dans leur nationalité française après le 10 janvier 1973. C'est donc notre intervention qui a été à l'origine de l'article 9 de la loi.

Le 10 février 2006, Monsieur Mekachera a bien voulu honorer de sa présence notre Assemblée Générale annuelle. Le Ministre était accompagné de son Chef de Cabinet, Madame Ostin et d'un membre de son Cabinet Madame Guilhem.

Le 5 mai 2006, Monsieur Mekachera a reçu une nouvelle fois nos camarades Abolivier et Lévèque qui sont venus lui parler des difficultés d'application de l'article 9 de la loi du 23 février 2005.

LA LOI DU 23 FÉVRIER 2005

février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des français rapatries a été précédée lors du Conseil des Ministres du 10 mars 2004, d'une discussion et adoption en première lecture par l'Assemblée Nationale le 11 juin 2004 et par le Sénat le 16 décembre 2004 puis par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture le 10 février 2005. La loi a été publiée au Journal Officiel du 24 février 2005.

L'article 6 de cette loi accorde une allocation aux harkis qui avaient le choix entre trois options : paiement d'un capital de 30000 euros ou paiement d'un capital de 20000 euros complété par une rente viagère annuelle de 1800 euros ou enfin

paiement de capital. Les bénéficiaires de cet article 6 étaient les harkis ayant effectué une déclaration de nationalité avant le 21 de l'adoption d'un projet de loi mars 1967 ou ayant été réintégrés dans leur nationalité française avant le 10 janvier 1973.A la suite des persévérantes interventions de notre association dès le mois d'août 2003, l'article 9 de la loi étend le bénéfice de cette allocation de l'article 6 aux harkis réintégrés entre le 10 janvier 1973 et le 31 décembre 1994. Nous poursuivons actuellement nos démarches auprès du Ministre des Anciens Combattants et auprès de la Mission interministérielle aux rapatries pour que la date du 1er janvier 1995 ne soit plus une date butoir.

L'article 1er alinéa 2 de la loi paiement d'une rente viagère | nous a semblé tout particulière- | considérable puisqu'il reconnaît | entourage appuient notre dé-

déjà utilisé avec succès dans différentes démarches. Cet alinéa 2 rend un hommage solennel de la Nation à tous les harkis, même ceux restés en Algérie et non plus seulement, comme dans l'article 1er de la loi N°94-488 du 11 juin 1994, aux seuls harkis réintégrés dans leur nationalité française avant le 10 janvier 1973.

L'alinéa 2 étend cet hommage solennel de la Nation aux victimes civiles et militaires, dont il n'avait jamais été parlé jusqu'alors, ainsi qu'aux familles de harkis et des victimes civiles et militaires qui elles aussi avaient été toujours oubliés depuis 1962.

L'alinéa 2 de l'article 1er de la loi du 23 février 2005 constitue donc une avancée

La loi N°2005-158 du 23 annuelle de 2800 euros sans ment intéressant et nous l'avons implicitement LE DROIT DU marche auprès du Gouverne-SANG VERSÉ POUR LA FRANCE, à côté du droit du sang et du droit du sol.

> Quelle que soit la solennité avec laquelle il a été rendu par la loi du 23 février 2005, l'hommage de la Nation ne doit pas se limiter à une déclaration. Il doit être concrétisé par des décisions précises et dérogatoires en faveur des veuves et des enfants des victimes civiles et militaires. C'est pour parler de ce problème que nos camarades Daniel Abolivier et Jacques Lévèque ont été reçus le 22 juin 2006 par Monsieur Larrive, membre du cabinet du Ministre d'État Ministre de l'Intérieur qui actuellement fait étudier la question par ses

Il est indispensable que tous nos camarades ainsi que leur ment en faveur des familles des victimes civiles et militaires. Ces victimes étaient principalement les anciens caïds, maires, chefs de fraction, chefs de village que nous avions mis en place lorsque nous étions officiers des Affaires Algériennes.

Nous sommes donc tous concernés. Les victimes civiles et militaires étaient aussi les officiers et sous-officiers en retraite, les harkis qui étaient en permission, les harkis assassinés après le cessez le feu du 19 mars

Notre devoir est de nous occuper des veuves, des enfants et des petits-enfants de ceux qui sont morts à cause de leur attachement à le France. Que pouvaient-ils faire de plus grand pour la France que de mourir

TÉMOIGNAGES

Un chef de S.A.S. refuse de désarmer son maghzen.

par le Colonel Jean Weiss

'étais à Magra fin 61. Magra est situé, d'une part entre Barika et M'Sila, de l'autre au sud de Sétif, au bord du Chott El Hodna. Au delà c'est le désert, avec Bou saada. Sur la carte Michelin 958 Magra se situe sur le feuillet 17.

Autour de décembre 61, le lieutenantcolonel (j'ai oublié son nom) qui commandait les S.A.S. de la région m'a convoqué à Barika. Il m'a donné un ordre oral, je souligne, oral, de désarmer mon maghzen,en me fixant les détails de l'opération. Je devais tenir l'ordre secret jusqu'à l'arrivée d'un détachement militaire qui prendrait les armes.

J'ai refusé. Je venais de me faire dérober mon revolver pendant mon sommeil,par un déserteur, mon cuisinier. J'avais été sanctionné de 60 jours d'arrêts de rigueur. Je risquais le pire.

Le lieutenant colonel a adopté une tactique qui m'a sauvé, ce dont je lui suis reconnaissant. Au lieu de me punir et de rendre compte de mon refus d'obéissance,il m'a muté sur le champ à une S.A.S. en voie d'extinction, au nord de Barika. Je partis avant même que mon successeur, s'il y en a eu un soit arrivé. Et, j'en ai eu confirmation par la suite, le maghzen de Magra a bien été désarmé. Juste avant mon départ, j'ai sauvé le mokkadem en l'envoyant secrètement en France, avec la complicité de l'A.L.A.T. de Sétif.

J'ai par ailleurs fait en vain appel à un chef de corps voisin pour escorter mon maghzen et les familles vers la côte.

Le maghzen a disparu par la suite en totalité. Il en a été de même de la harka locale. Son chef, D., a été selon un témoin qui me l'a rapporté, torturé pendant plusieurs mois, sodomisé une fois par semaine sur la place du marché, pour finir dépecé vivant sur ce marché, que j'avais créé en 60, et dont le maghzen assurait hebdomadairement la protection.

Dans ma quatrième S.A.S. Victor-Duruy,je suis arrivé juste à temps pour voir un moghazni assassiner le mokadem et sa femme, les voler, et passer aux fells avec ce fait d'armes comme viatique.

J'ai rendu sur ordre ma S.A.S. aux gendarmes locaux, caisse, armement et archives. Selon les gendarmes, mais je n'ai pas vérifié, ils devaient passer le tout, ou une partie aux fells.

J'ai aussitôt réintégré mon Arme en étant muté dans un régiment de Spahis à El Mila ou M'lila près de Constantine. Je suis rentré en France six mois plus tard, soit iuillet-août.

Le Lt-Colonel Jean Weiss, Cyr 47/49 -Officier des Affaires Sahariennes à/c du 26/05/52, a commandé quatre S.A.S. de 55 à 62. Pour donner une idée du sort probable des Moghaznis de ces quatre S.A.S. après le cessez-le-feu je précise le nombre de dossiers concernant ces S.A.S. que l'association a traités depuis 1962 est le suivant :

- * S.A.S. de Cheria: 3 dossiers (dont celui du fils d'un Moghazni tué),
- * S.A.S. de El-Ma-El-Abiodh: 1 seul dossier,
- * S.A.S. de Magra: 1 seul dossier,
- * S.A.S. de Victor-Duruy, la dernière dont il est question dans le témoignage : 9 dossiers.

Les maghzen comptaient trente Moghaznis en principe, mais dans la région concernée, les effectifs devaient être plus élevés, compte tenu de la situation militaire. Les chiffres précédents laissent penser que les maghzens ont été massacrés après désarmement. Cela est d'ailleurs confirmé par de nombreux témoignages. Dans le cas de la S.A.S. de Victor-Duruy, les neuf dossiers traités donnent à croire que les gendarmes ont tout de même permis à un plus grand nombre de Moghaznis de sauver leur peau au moment de l'abandon...

J'aurais peut-être un jour le temps d'exploiter mon fichier pour dresser une carte d'Algérie qui montrerait par région le nombre des dossiers de Moghaznis reçus, signe de vie de nos infortunés camarades. D. Abolivier

Mort pour la France

Lieutenant Gaston Chauzy - Chef du C.A.S. de Brezina

Nué le 19 Septembre 1958 au Sud de Brezina, Commune d'El Abiodh dans une embuscade où tombèrent 16 personnes.

Il ne figure pas dans la liste des tués publiées dans les bulletinsIl est demandé aux camarades des C.A.S. de signaler les | nos bulletins 9 à 16 (mai 98 à avril 2000).

camarades tués afin d'en publier la liste comme nous avons fait pour les S.A.S. dans

Une notre plus drôle, je place ici une anecdote rapportée par notre camarade Yvon de La Coste Messelière Ingénieur Agronome, chargé de mission d'enquêtre agricole en 60/61.

Souvenir de Kabylie

par Yvon de La Coste Messelière

Ingénieur AGRO chargé de mission - SAS de Takerboust GK Bouira et Ilmaten-Fenaïas (Sétif - Sidi-Aïch)

En novembre 1961, je faisais partie, avec un ancien S.A.S. de l'entourage du Général Partiot, d'une mission d'étude sur "la mise en valeur de la zone de Fenaïas (Kabylie)" - Nous étions tous deux ingénieurs agronomes, ce qui nous avait valu cette "mission" dans le cadre du prétendu "Plan de

Constantine". Me trouvant avec lui à la S.A.S. d'Ilmaten (au dessus de Bougie), nous devions aller voir un chantier de "mise en valeur".

"Le Capitaine (*), ancien Adjudant des Compagnies Sahariennes, dont l'adjoint était alors un lieutenant devenu célèbre depuis comme romancier, nous avait prévenu : "l'un des membres de l'équipe essaiera de parler au nom de tous" (le procédé était connu) ; il est communiste (donc pro F.L.N.).

Comme ni mon camarade ni moi n'étions nés de la dernière pluie, nous nous sommes partagé la besogne : j'interviewais de mon côté le

LES BRÈVES



"communiste", tandis que lui, du sien, s'entretenait avec les autres ouvriers du chantier car, Pied-noir, il parlait l'arabe. Mon interlocuteur me prévînt d'entrée de ieu:

- "Je suis communiste tu sais!

- Je le sais, le capitaine me l'a dit.
- Ah! il le sait!!
- Alors, vous êtes inscrit au parti communiste algérien ?!"

Réponse immédiate :

- "Ah non! au parti communiste fran-

çais, Monsieur !!" Cela ne saurait s'inventer.

(*) Il s'agit du Capitaine Viervalle et de Wladimir Volkoff, membres de l'association, tous deux décédés.

Autre témoignage

par Michel Lorsin Lieutenant Chef de la SAS de Hanoteau (Orléansville-Tenès)

1'A.L.N. sont employés à déminer le barrage à Marnia.

près le cessez-le-feu, des "Messalistes" prisonniers de | Le Chef de SAS reçoit l'ordre de ne pas les protéger ; il démissionne...

Bibliographie

· Le Fuyard de Langson -

de Louis Constans

Agrégé des Facultés de Droit, notre camarade (S-Lt-SAS de Féraoun, Guendouz et Beni-Hafed - 58/59, mène la contre enquête sur le désastre de Caobang où est impliquée la mémoire de son père. Manifestation de piété filiale cet ouvrage est pour nous l'occasion de rappeler que le Général Constans, Chef du cabine Militaire du Gouverneur Général, Soustelle, a participé en 1955 à la création du Service des Affaires Algériennes.

Indo Éditions - 61 rue de Maubeuge - Paris

• Képi Bleu - de Guy Vincent

Ce livre essentiel, de notre camarade est disponible à l'Association.

L'Oued de ma Mémoire - de Marc Testud

Ce livre raconte avec simplicité et émotion son enfance de petit "Pied-noir" dans un village de colonisation. Ce témoignage démolit, sans que cela soit le but de l'ouvrage, tous les clichés répandus par les médias politisés sur la colonisation. Ce beau livre est à conseiller à tous ceux qui n'ont pas l'expérience directe de l'Algérie du temps des Français.

Éditions Sloe - 18 rue des Carmélites 44000 Nantes- www.sloe.fr

• Un Mensonge Français - de Georges Hamoumou

Vivement recommandé. Livre indispensable si l'on veut connaître la vérité sur la guerre.

Éditions Robert Lafont - Paris

• La Tragédie Dissimulée - Oran 5 juillet 1962 -

de Jean Monneret

Massacre d'Européens. S'appuyant sur des archives militaires inédites, des documents internes de la Croix-rouge et de nombreux récits de survivants, Jean Monneret révèle tous les tenants et aboutissants de cette tragédie dissimulée.

Éditions Michalon

• La Malguerre - du Dr Edmond Steu

Médecin chez les Bérêts Noirs (Bataille de Corée) en Algérie et aussi médecin à la SAS de Ain-Abid (Constantine) 57/58. Condamné à mort par le FLN pour son action humanitaire.

Commande à "Mémoires de notre temps" -

"Le Belvédère" Bât. F1 - av. Marius Carrieu - 34080 Montpellier. 29 euros + 5 euros d'envoi.

Un cas parmi beaucoup

En 62, un Sergent-Harki se réfugie en France ; sa mère est "donnée" à un "fell". Son enfant de deux ans est confié à son grand-père.

Le Sergent, seul en France, meurt jeune. Le petit garçon n'a connu ni son père ni sa

Condamnation

L'amiral Philippe De Gaulle, le fils de "qui-vous-savez" a été condamné en appel par la Cour d'Appel de Montpellier le 23 mars 2006 pour atteinte à l'honneur d'anciens combattants. Dans un livre il avait affirmé que les Harkis auraient, après le cesser le feu, rallié le F.L.N.

La Cour a estimé "qu'en connaissant parfaitement la situation des Harkis, le prévenu ne peut justifier de sa bonne foi, que l'intention coupable est présumée... car la divulgation des faits par lui livrés à la publicité (l'accusation de ralliement) était de nature à nuire à leur honneur ou à leur considération"... "Attendu - termine la Cour en conclusion pour réformer la décision des juges de première instance - que le délit de diffamation était bien constitué".

Le président de l'association, Daniel Abolivier, avait témoigné en première instance à Montpellier.

Je signale que malgré trois lettres recommandées avec A.R. je n'ai pas réussi à me faire rembourser par le greffier du tribunal de Montpellier mes frais de voyage pour témoigner en 1ère instance le 8 septembre 2005!



Honneur aux C.A.S. (Centre Administratif Saharien) Photo de Guy L'Écrivain prise à Troubia - Bône (Tebessa)